

La Labellisation des Clubs

AFT

Dossier
2021



Introduction

L'année 2020 aura été une année particulière due au 'Covid 19' qui aura bouleversé la saison tennistique. Le dossier 2021 de labellisation sera donc identique à celui de l'année dernière.

La labellisation sera toujours articulée autour de 3 niveaux : le « bronze », le « silver » et le « gold ».

Nous continuerons à insister sur la mise en place de critères objectifs et vérifiables, tels qu'ils le sont dans le secteur de l'enseignement. Notre association est largement soutenue par la Fédération Wallonie/Bruxelles : il est donc tout à fait logique que nous continuions à axer notre politique de labellisation vers la formation à long terme par des enseignants qualifiés.

La procédure permettra toujours une période de réclamation bien précise.

L'accompagnement et le suivi de votre club dans cette démarche de labellisation ainsi que la vérification des éléments que vous nous renseignerez seront toujours d'actualité.

Les documents justificatifs devront être transmis avant l'analyse des dossiers. L'envoi en temps et en heure de ces éléments facilitera le processus d'octroi des labels.

La labellisation AFT sera à nouveau soutenue par BNP Paribas Fortis, partenaire précieux de notre association sportive. Les retours vers les clubs labellisés seront, quant à eux, concentrés sur les avantages sportifs et leur mise en valeur via nos canaux de communication.

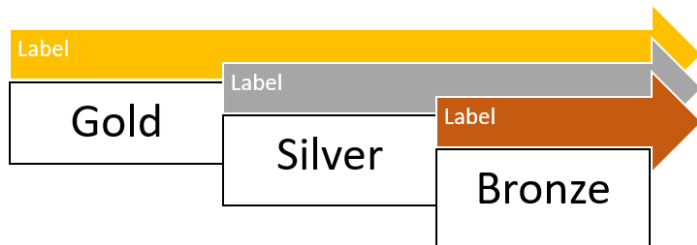
Pour terminer nous rappelons qu'il est impératif que votre club soit en ordre à tous points de vue avec la réglementation (statuts et ROI) de l'AFT pour obtenir sa labellisation.

Bon tennis à toutes et tous !

Labels

Il existe 3 niveaux de labels différents:

1. Label **BRONZE**
2. Label **SILVER**
3. Label **GOLD**



Pour bénéficier d'un ou plusieurs labels, le club doit respecter obligatoirement les critères fondamentaux fixés par le Conseil d'Administration. Celui-ci se réserve le droit de mettre en place des processus de vérification des renseignements fournis par les clubs.

 **Il n'est pas nécessaire de les justifier, l'AFT possède les informations**

Critères fondamentaux

1. Affiliation

- ☉ Toutes les personnes qui utilisent les terrains du club doivent être affiliées à l'AFT, y compris tous les moniteurs : affiliation classique (numéro d'affiliation).
- ☉ Tous les jeunes de 16 ans et moins (année des 16 ans) qui ne pratiquent pas de compétition mais qui suivent des cours ou des stages doivent être affiliés à « 2€ » (affiliation école) ou de manière classique (numéro d'affiliation).

2. Infrastructure

- ☉ Le club doit posséder au minimum 2 terrains.
- ☉ Le club doit posséder un club house pour accueillir ses membres.

3. Membres

- ☉ Le club doit avoir au minimum 50 affiliés classiques.

4. Administratif

- ☉ Le club doit être en ordre financièrement vis-à-vis de l'AFT.
- ☉ Le club doit respecter et faire respecter les règlements d'ordre intérieur et sportifs de l'AFT.
- ☉ Le club doit respecter les délais imposés en matière de transfert d'informations vers l'AFT.
- ☉ Le club doit organiser au minimum un tournoi officiel et participer aux interclubs « jeunes » et « adultes ».

Si les critères fondamentaux obligatoires sont respectés, des critères sportifs seront ensuite analysés et valorisés sur base d'une pondération de points.

Critères sportifs

Ils sont classés par rubrique

1. Les programmes d'encadrement et d'entraînement
2. La qualification du staff
3. La collaboration AFT - Clubs
4. Les performances du club

Chaque rubrique abrite des critères de nature différente (voir tableau page 6).

Particularité pour un enseignant non-diplômé :

Un enseignant non diplômé aura un certain délai pour se mettre en bonne conformité avec les critères de qualification.

Le moniteur est responsable de la prise d'informations concernant les dates de sessions de formations : <http://www.aftnet.be/FORMATIONS>

Pour être Animateur, l'enseignant aura 6 mois pour avoir suivi une formation et 1 an pour être certifié/diplômé.

Pour être Initiateur, l'enseignant devra s'inscrire à la session de formation suivante (cours généraux ADEPS et spécifiques tennis AFT). Il aura ensuite 2 ans pour être certifié/diplômé.

Pour être Educateur, l'enseignant devra s'inscrire à la session de formation suivante (cours généraux ADEPS et spécifique tennis AFT). Il aura ensuite 2 ans pour être certifié/diplômé.

Rubrique	Critères Sportifs
Programme d'encadrement et d'entraînement	<p>Proposition d'au moins un cycle de cours / an en utilisant le tennis évolutif (Différents formats de jeu, apparaissant clairement sur le folder des cours)</p> <p>L'école de tennis du club fait partie du programme "Mon Tennis"</p> <p>Planification du contenu sportif des cycles de cours et d'entraînement basé sur le D.L.T.A.F.T (programme pédagogique pour les groupes "compétition")</p> <p>Proposition d'au moins 2 entraînements de tennis / semaine (Septembre à avril)</p> <p>Proposition d'un entraînement de préparation physique / semaine (Septembre à avril)</p> <p>Proposition d'au moins 1 entraînement de préparation physique / semaine (Septembre à avril)</p> <p>Proposition d'un entraînement spécifique "Psycho-émotionnelle" (Septembre à avril)</p> <p>Proposition de minimum 6 semaines de stage "Suivi compétition / Stage Team" sur l'ensemble des congés scolaires (Septembre à août)</p> <p>Tous les Moniteurs sont diplômés ou en formation ou s'engagent à respecter les délais de formation : www.afnet.be/FORMATIONS</p> <p>L'école est dirigée par un Moniteur Initiateur au minimum ou Dirigeant de club (AISF) actif au sein de l'école de tennis</p> <p>Présence au sein de l'équipe des moniteurs d'un moniteur diplômé "Expert Pédagogique"</p> <p>Durant les stages d'une semaine ou pour des prestations hebdomadaires d'un maximum de 5 heures, les moniteurs/animateurs sont utilisés pour secondar un moniteur initiateur</p> <p>Tous les Moniteurs donnant + de 5h/semaine sont au minimum initiateur (ou niv. 1)</p> <p>Au moins 25% des moniteurs sont Educateur (Niv.2) ou Entraîneur (Niv.3)</p> <p>Au moins 50% des moniteurs initiateur (Niv.1) sont "étoilés" (10 crédits actifs dans le programme de formation continue)</p> <p>L'école est dirigée par un Expert Directeur Ecole de tennis</p> <p>Présence au sein de l'équipe d'au moins un moniteur Entraîneur (Niv.3)</p> <p>Au moins 75% des moniteurs sont Educateur (Niv.2) ou Entraîneur (Niv.3)</p> <p>Tous les Moniteurs donnant plus de 20h/semaine sont "Étoilés" (10 crédits actifs dans le programme de formation continue)</p>
Collaboration AFT - Club	<p>Présence des entraîneurs donnant des entraînements fédéraux aux réunions de coordination sportive</p> <p>Le club envoie des joueurs lors des journées de détection organisées par l'AFT (3 dernières années)</p> <p>Le club renseigne spontanément les jeunes talents (de 11 ans et moins) via le tableau dans le dossier</p> <p>Des Moniteurs ont des missions fédérales (Rassemblements, formations...) en dehors du club</p> <p>Organisation de journées de détection au sein du club (Pensez signer la date)</p> <p>Le club a des joueurs sélectionnés dans les "Teams AFT" (3 dernières années)</p> <p>Le club a des joueurs sélectionnés dans les "Teams régional" (3 dernières années)</p> <p>Le club a des joueurs sélectionnés dans le "Prié Tennis-Etudes" (3 dernières années)</p> <p>Le club a des joueurs sélectionnés dans le Team Cils AFT (3 dernières années)</p> <p>Le club a des jeunes classés dans le TOP 10 du critérium régional (jeunes (chaque année)</p> <p>Le club a des équipes interclubs jeunes ligues (3 dernières années)</p> <p>Le club a des équipes championnes en interclubs jeunes ligues (3 dernières années)</p>
Performance du club	

100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----

75% et plus = LABEL OUTBOYE	50% minimum = LABEL REFUSE	51% à 74% = DELIBERATION
-----------------------------	----------------------------	--------------------------

Un pourcentage sera calculé et le label sera octroyé sur base d'une moyenne obtenue :

- 🔴 Si 50% ou moins = Label refusé
- 🟡 Si 51% à 74% = Délibération
- 🟢 Si 75% et plus = Label Octroyé

Pour obtenir le label « **Silver** », il faudra obligatoirement avoir le label « **Bronze** » et répondre à des critères supplémentaires.

Pour obtenir le label « **Gold** », Il faudra obligatoirement avoir le label « **Silver** » et répondre à des critères supplémentaires.

Procédure

Remplissage et renvoi du dossier pour le 31 décembre 2020 au plus tard

[CLIQUEZ ICI](#)

Résultat de l'analyse des candidatures et communication

Une fois les dossiers analysés par le comité d'analyse mandaté par le Conseil d'Administration de l'AFT, une réponse sera envoyée aux clubs le 15 février 2021 au plus tard. Une période de réclamation courra jusqu'au 28 février 2021 au plus tard. La réponse définitive sera envoyée aux clubs le 5 mars 2021 au plus tard

La plaquette de labellisation sera remise lors de l'Assemblée Générale des Clubs AFT du mois de mars : la présence des lauréats sera fortement souhaitée pour la recevoir.

Durée du Label :

Un label est octroyé pour une durée d'un an.

Echéancier

- 31 octobre 2020 : Envoi du dossier aux clubs.
- 31 décembre 2020 : Clôture des rentrées des dossiers.
- 1^{er} février 2021 : Envoi des résultats aux clubs et début de la période de réclamation.
- 15 février 2021 : Fin de la période de réclamation et nouvelle analyse.
- 5 mars 2021 : Envoi des résultats aux clubs qui avaient réclamé.
- Aux alentours du 20 mars : Remise des plaquettes de labellisation aux clubs lors de l'Assemblée générale AFT.
- Fin mars : Communication des résultats via tous les canaux AFT.

Retours

BRONZE	SILVER	GOLD
Visibilité importante sur le site AFT	Possibilité de bourse pour un projet sportif particulier (Stage pour filles...)	
Visibilité importante sur la page Facebook AFT	Gratuité de la formation continue des enseignants diplômés	
Prêt du matériel Cardio-tennis	Aide à l'organisation de journée « Tennis à l'école »	
Prêt de matériel pour animations de mini-tennis	Bourse pour les entraînements fédéraux	
Proximité avec la Direction Générale (visite dans les clubs) et possibilité d'aide pour l'organisation d'une journée de découverte du tennis	Proximité avec la Direction Sportive (visite dans les clubs et invitation aux différentes réunions et/ou séances d'information) 2 fois minimum / an	Proximité avec la Direction Sportive (visite dans les clubs et invitation aux différentes réunions et/ou séances d'information) 3 fois minimum / an

Contacts

Si vous souhaitez des informations supplémentaires, vous pouvez contacter Les responsables de la labellisation AFT :



Yves Beckers :



0496/28.22.46



yves.beckers@aftnet.be

Karim Pont :

0476/47.84.81

karim.pont@aftnet.be